2024

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : GOURBEYRE BELLE TERRE PALMISTE

Conclusion sanitaire

consommation en décembre 2024. Cette eau est de bonne qualité pour les autres

A: Eau de bonne qualité

L'eau distribuée a présenté une non conformité en raison des concentrations en pesticides (somme total et chlordécone) élevées et supérieures aux limites de qualité lors d'un prélèvement fin décembre. Cés résultats ont induit une demande d'interdiction de

B: Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : -

paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Votre réseau est alimenté par les captages : BELLE TERRE (CAPTAGE), MOSCOU (CAPTAGE). L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 764 personnes sur 1 commune (GOURBEYRE). Le responsable des installations est : « SMGEAG ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SMGEAG » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 3,46 mg/L Valeur maxi: 6,2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Mauvaise qualité

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3

Conformité: 67 %

Nombre de substances recherchées : 50 Valeur maxi: 1,19 microgramme/L

(chlordécone)

Substance(s) non conforme(s): chlordécone; hch béta; total des pesticides analysés

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 % Valeur maxi : 0,1 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Très bonne qualité

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L. Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 10 microgramme/L Valeur maxi: 20 microgramme/L

L'eau est agressive

Evaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 4 Valeur maxi: 4

UDI 971003983

Édité le 05/05/2025

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée

Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy - Rue des archives - Bisdary, 97113 Gourbeyre